

DISPERPLAST-P

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : DISPERPLAST-P

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Additif mouillant et dispersant
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Sensibilisation cutanée : Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection.
Intervention:
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation

DISPERPLAST-P

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
Nature chimique : Acide polycarboxylique insaturé
Composants dangereux

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
Des acides gras, huile de tournesol, conjugué, produits de réaction avec l'anhydride maléique et les acides gras de tallol	85711-46-2	>= 30 - < 60
Maleic anhydride	108-31-6	>= 0.1 - < 1

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
S'éloigner de la zone dangereuse.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Evacuer la personne à l'air. Pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Appeler un médecin immédiatement.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

En cas de contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement avec de l'eau et du savon.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Laver à grande eau immédiatement pendant au moins 20 min.
Appeler un médecin immédiatement.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.

En cas d'ingestion : Ne pas provoquer de vomissements. Diluer en faisant boire 2 verres d'eau. Appeler un médecin.
Ne jamais rien donner par voie orale à une personne inconsciente.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

DISPERPLAST-P

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Ne PAS faire vomir.
: Pas d'information disponible.
: Pas d'information disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés : Pas d'information disponible.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas d'information disponible.
: Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
Pas sensible à l'impact mécanique.

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Peut libérer des gaz toxiques, irritants et/ou corrosifs.
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes de phosphore

Information supplémentaire : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Conserver à l'écart des agents oxydants.
Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.
Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Les vêtements de protection contre les incendies structurels offrent une protection limitée dans les situations d'incendie seulement
Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Éliminer toute source d'ignition. Porter un équipement protecteur: lunettes, gants et un appareil respiratoire.

: Ne pas toucher ou marcher à travers le déversement

DISPERPLAST-P

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Précautions pour la
protection de l'environnement

: Empêchez le matériel renversé d'entrer dans la terra, l'eau et/ou l'air en employant des méthodes appropriées de retenue.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Empêchez le matériel renversé d'entrer dans la terra, l'eau et/ou l'air en employant des méthodes appropriées de retenue.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Méthodes et matériel de
confinement et de nettoyage

: Porter un appareil respiratoire autonome. Arrêter la fuite. Endiguer et contenir le débordement. Pomper dans des réservoirs de récupération et/ou absorber avec une matière appropriée. Utiliser des pelles ne produisant pas d'étincelles pour ôter ce produit.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une
manipulation sans danger

: Nocif par contact avec la peau.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
Manipuler comme un produit chimique industriel.
Conserver le récipient bien fermé.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne

DISPERPLAST-P

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

- Conditions de stockage : devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.
- sures : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Défense de fumer.
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Matières à éviter : Conserver à l'écart des agents oxydants.

Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Maleic anhydride	108-31-6	TWA	0.25 ppm 1 mg/m ³	OSHA Z-1
Maleic anhydride		TWA	0.25 ppm 1 mg/m ³	NIOSH REL
Maleic anhydride		TWA (Fraction inhalable et vapeur)	0.01 mg/m ³	ACGIH

Hazardous components without workplace control parameters

Mesures d'ordre technique : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.
Contrôles techniques et / ou pratiques de travail devraient être mis en œuvre pour maintenir l'exposition à la silice cristalline respirable en dessous de la limite d'exposition.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : A moins que le contrôle de l'air montre que les poussières/brouillard/vapeurs sont plus bas que le niveau recommandé et/ou WEEL, porter un appareil respiratoire proprement ajusté (NIOSH) ou un masque à poussières. Lorsque ce produit est utilisé à températures élevées, porter un respirateur avec un filtre pour les vapeurs (voir section 8).

DISPERPLAST-P

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

	S'il y a risque de surexposition, portez un respirateur approprié à l'état de la matière (brouillard / vapeur / aérosol / particules) et approuvé NIOSH et bien ajusté conformément à la réglementation applicable
Protection des mains	
Matériel	: Gants en néoprène
Remarques	: Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
Protection des yeux	: Lunettes de sécurité Lunettes de protection chimique S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. Porter un appareil de protection des yeux / du visage s'il y a un risque de contact direct des vapeurs / brouillards / poussières / aérosols / liquides avec les yeux ou le visage.
Protection de la peau et du corps	: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Lunettes de sécurité à protection intégrale Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mesures d'hygiène	: Porter des vêtements de travail propres, à manches longues et couvrant les jambes. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: liquide
Couleur	: brun clair
Odeur	: non significatif(ve)
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 6, Concentration: 1 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator

DISPERPLAST-P

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Point/ intervalle de fusion	: < 32 °F (< 0 °C) Méthode: derived
Début d'ébullition	: > 392.00 °F (> 200.00 °C) Méthode: derived
Pression de vapeur	: < 1 hPa (68 °F (20 °C)) Méthode: derived
Point d'éclair	: 248.00 °F (120.00 °C) Méthode: 49 (Pensky-Martens)
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative/Densité spécifique	: Donnée non disponible
Densité	: 1.003 g/cm3 (68.00 °F (20.00 °C)) Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube)
Masse volumique apparente	: Non applicable
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: non miscible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: > 392 °F (> 200 °C) Méthode: DIN 51794
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non classé comme danger de réactivité.

DISPERPLAST-P

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Stabilité chimique	: Non classé comme danger de réactivité. : Stable; polymérisation dangereux pas attendu Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	: Donnée non disponible Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler. Donnée non disponible Donnée non disponible
Conditions à éviter	: Aucun(e) à notre connaissance. Donnée non disponible
Matières incompatibles	: Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: Néant Donnée non disponible

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Contact avec la peau
Absorption par la peau
Inhalation
Yeux
Ingestion

Toxicité aiguë**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000.000000 mg/kg

Composants:**85711-46-2 Des acides gras, huile de tournesol, conjugué, produits de réaction avec l'anhydride maléique et les acides gras de tallol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423
BPL: oui

108-31-6 Maleic anhydride:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1,090 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie
cutanée : DL50 (Lapin): 398 mg/kg

DL50 (Lapin, femelle): 2,620 mg/kg
BPL: Pas d'information disponible.

DISPERPLAST-P

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Irritation légère de la peau

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Composants:**85711-46-2 Des acides gras, huile de tournesol, conjugué, produits de réaction avec l'anhydride maléique et les acides gras de tallol:**

Espèce: EPISKIN human epidermis skin constructs

Evaluation: Irritant pour la peau.

Méthode: OCDE ligne directrice 439

Résultat: Irritant pour la peau.

BPL: oui

108-31-6 Maleic anhydride:

Espèce: Lapin

Méthode: Pas d'information disponible.

Résultat: Corrosif pour la peau

BPL: non

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Evaluation: Pas d'irritation des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

BPL: oui

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Composants:**85711-46-2 Des acides gras, huile de tournesol, conjugué, produits de réaction avec l'anhydride maléique et les acides gras de tallol:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

BPL: oui

108-31-6 Maleic anhydride:

Espèce: Lapin

Résultat: Corrosif pour les yeux

BPL: oui

DISPERPLAST-P

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Remarques: A un effet sensibilisant.

Composants:**85711-46-2 Des acides gras, huile de tournesol, conjugué, produits de réaction avec l'anhydride maléique et les acides gras de tallol:**

Type de Test: Mouse Local Lymph Node assay (LLNA)

Espèce: Souris

Evaluation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

BPL: oui

108-31-6 Maleic anhydride:

Type de Test: Test de Buehler

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: A un effet sensibilisant.

BPL: oui

Mutagenicité sur les cellules germinales**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Composants:**85711-46-2 Des acides gras, huile de tournesol, conjugué, produits de réaction avec l'anhydride maléique et les acides gras de tallol:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
BPL: oui

: Type de Test: In vitro mammalian cell gene mutation test (mouse lymphoma)

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476

DISPERPLAST-P

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Résultat: négatif
BPL: oui

: Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif
BPL: oui

Cancérogénicité**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité pour la reproduction**Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

85711-46-2 Des acides gras, huile de tournesol, conjugué, produits de réaction avec l'anhydride maléique et les acides gras de tallol:

Effets sur la fertilité :

Espèce: Rat
Sex: mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
NOAEL: 1,000 mg/kg,
F1: > 1,000 mg/kg,
Méthode: OCDE ligne directrice 422
BPL: oui

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)

DISPERPLAST-P

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

> 1,000 mg/kg
1,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 422
BPL: oui

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:

85711-46-2 Des acides gras, huile de tournesol, conjugué, produits de réaction avec l'anhydride maléique et les acides gras de tallol:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 1,000 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 422

BPL: oui

Organes cibles: Estomac

Toxicité par aspiration**Produit:**

Donnée non disponible

Expérience de l'exposition humaine**Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

De fortes concentration de vapeurs résultant du produit étant chauffé, atomisé ou vaposisé peuvent irriter les voies respiratoires, la muqueuse et une dépression du SNC.

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut causer irriter; peut causer la sensibilisation.

DISPERPLAST-P

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

Ingestion:

Symptômes:

Des ingestions peuvent irriter l'appareil digestif.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation

40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques

Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Donnée non disponible

DISPERPLAST-P

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

EPA code (s) de déchets dangereux : Non applicable

Déchets de résidus : Jeter selon accord avec les normes en vigueur aux niveaux local, fédéral et national.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Jeter selon accord avec les normes en vigueur aux niveaux local, fédéral et national.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**49 CFR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Tailles de récipient: tambours 55 gallons; seaux 5 ou 6 gallons; échantillons 2 oz./16 oz.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]

US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

DISPERPLAST-P

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Non-volatile (poids) : 1.8 %
Méthode: 22 (10min/150°C)
DIN EN ISO 3251

Massachusetts Right To Know

Aucun des composants n'est soumis à la Loi "Right to Know" du Massachusetts.

Pennsylvania Right To Know

Phtalates de dialkyles ramifiés (DIDP)	26761-40-0
Des acides gras, huile de tournesol, conjugué, produits de réaction avec l'anhydride maléique et les acides gras de tallol	85711-46-2

New Jersey Right To Know

DISPERPLAST-P

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

U.S.: Nombre Secret : 800963-5016
Commercial
d'Enregistrement de New
Jersey pour le proudit (NJ
TSRN)

Prop. 65 de la Californie

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris Phtalates de dialkyles ramifiés (DIDP), qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages reproductifs. Pour plus d'informations, accédez à www.P65Warnings.ca.gov.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
Section 5a	: Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.
Section 4 / 12(b)	: Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.
DSL	: Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.